

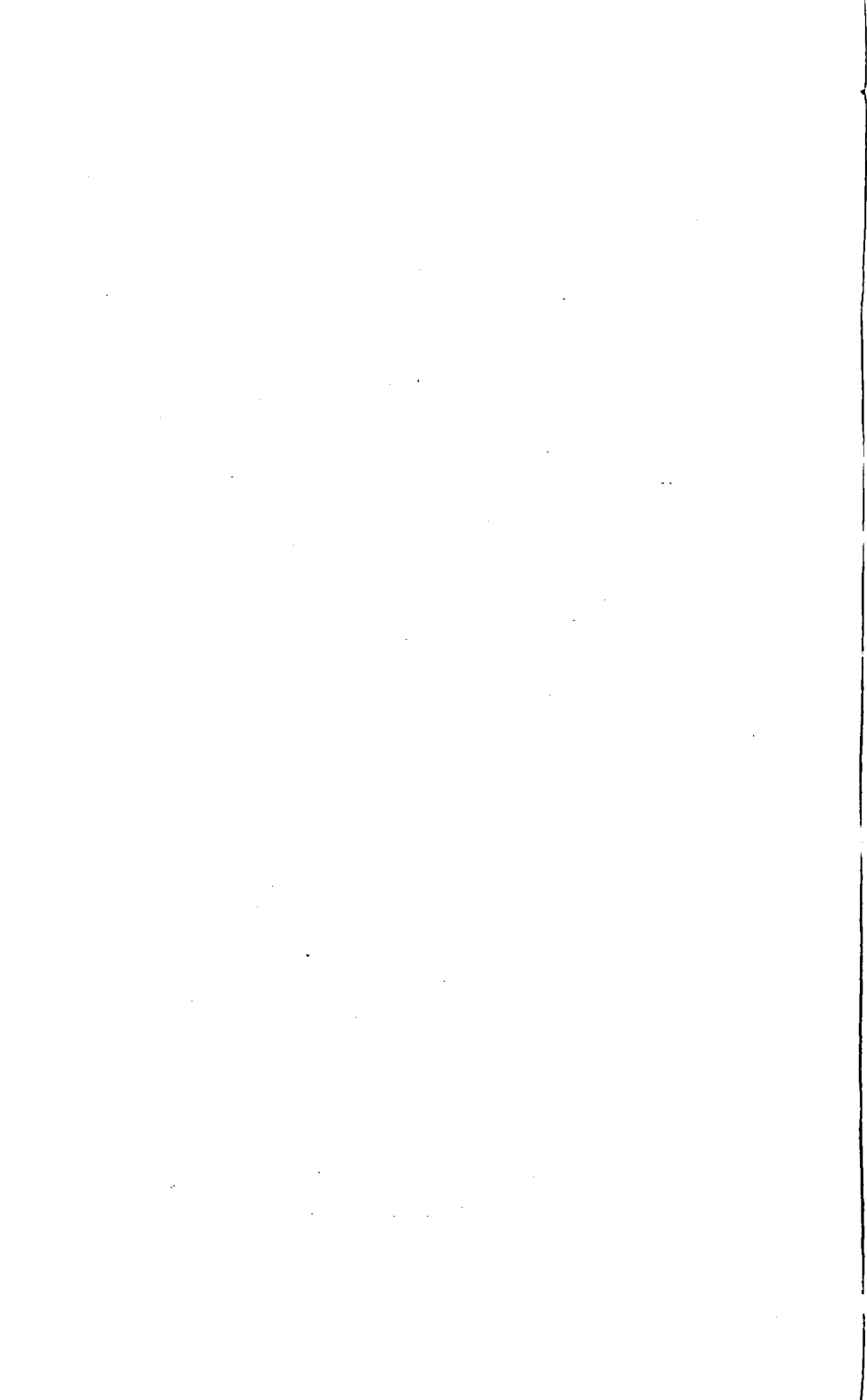
Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres

Abbeville. — Imprimerie P. BRIEZ



LETTRE DE M. BERRYER

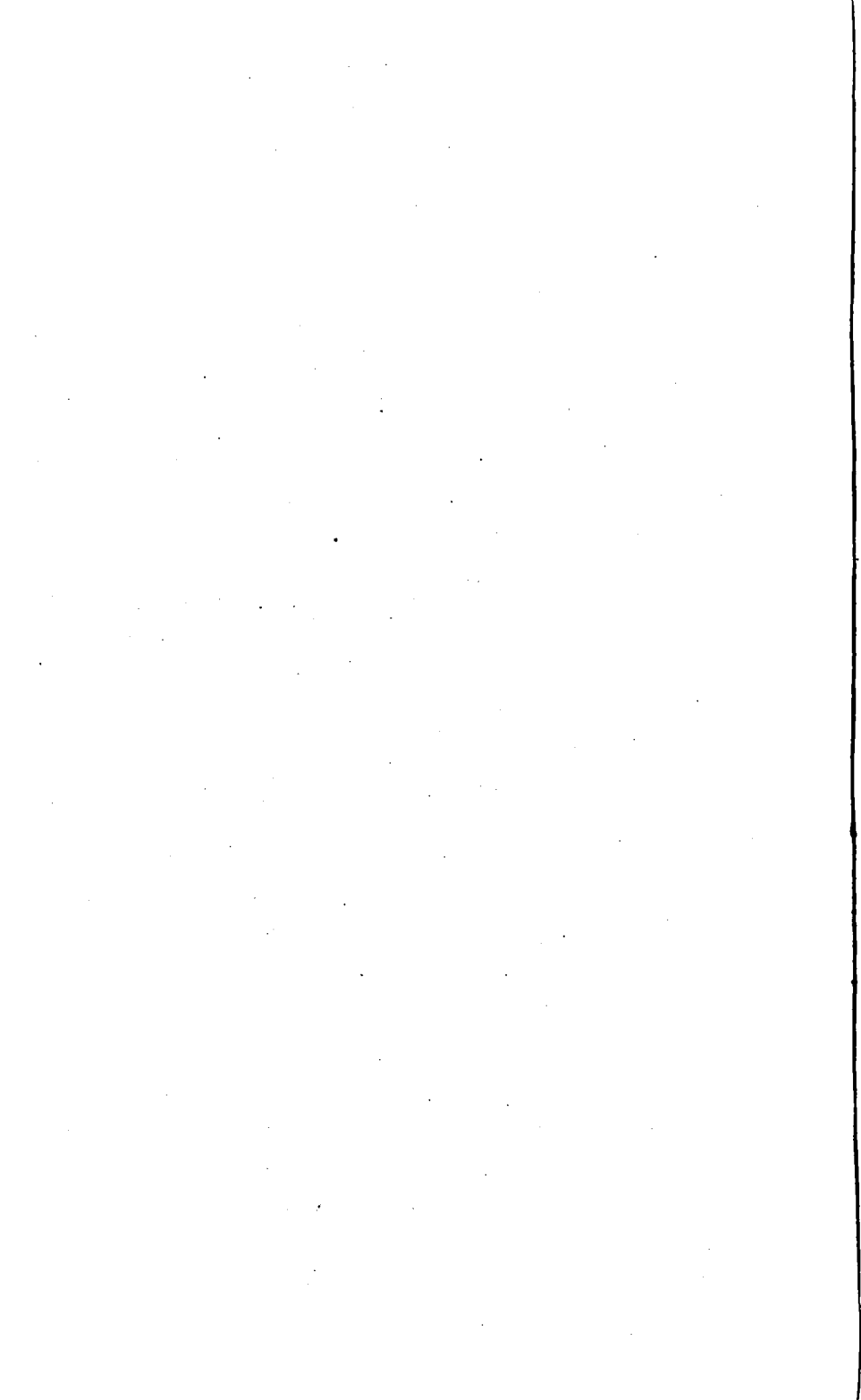
MONSIEUR,

Votre lettre ne me parvient à la campagne qu'au retour d'une assez longue absence; très-flatté de l'honneur que vous voulez me faire, je regrette de n'avoir pu vous adresser plus tôt mes remerciements.

Je vous prie de me compter au nombre de vos souscripteurs. Je vous félicite d'avoir eu la généreuse pensée de recueillir les souvenirs et les documents authentiques qui doivent venger la mémoire du bon et malheureux Louis XVI.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BERRYER.



INTRODUCTION

I

Louis XVI est un martyr. Il a été bon, il a été juste ; on l'a calomnié et assassiné.

Le plus sûr moyen d'apprécier ce roi de douloureuse et sainte mémoire, c'est de le peindre par ses pensées les plus secrètes, par ses manuscrits, par sa correspondance publique et particulière. Le montrer, non dans son palais, au milieu de ses courtisans, mais en présence de ses amis intimes, de la nature et de soi-même ; preuve à laquelle on reconnaît l'homme sans tache, et qui dégoûte quelquefois du grand homme ; tel est le but de cet ouvrage.

Si l'on veut mesurer le temps par la succession des idées, il s'est écoulé plusieurs siècles depuis le règne de ce monarque infortuné. Nous pouvons donc nous considérer à son égard, comme une postérité anticipée, et comme en état de le juger, avec cette tranquille impartialité qui, dans le cours ordinaire du monde, appartient essentiellement aux générations futures.

Mais, indépendamment de cette considération, quels que

puissent être les sentiments ou les opinions particulières d'un écrivain, sur les hommes ou sur les événements, lorsqu'il se hasarde à manier le pinceau de l'Histoire, il ne doit jamais perdre de vue la dignité du sacerdoce qu'il va remplir, ni oublier qu'il est un des ministres de la vérité.

On peut trouver ici le meilleur et le plus sûr moyen d'arriver à cette vérité. C'est le monarque lui-même ; c'est la manifestation de ses pensées les plus secrètes ; c'est l'épanchement de son âme et de ses affections ; l'effusion de son cœur et de sa conscience dans le sein de l'amitié. Toute réserve eût été folie ; tout déguisement eût été sans motif. Ce genre de preuve est le moins sujet à être contesté ; il révèle la véritable façon de penser de l'homme, la fidèle expression de ses sentiments.

Pour achever de faire bien connaître Louis XVI, nous ne nous sommes pas contenté de réunir ici ses manuscrits, mais encore d'écrire sa vie, d'après les documents les plus authentiques, et de publier aussi tout ce qui nous a paru de nature à répandre quelque jour sur cette époque inouïe, où la plupart des Français paraissaient atteints de folie, — souvent furieuse, — où, sous prétexte de délivrer leur patrie de l'esclavage, une foule de gens s'abandonnèrent à de vains crimes qui produisirent de vains désastres.

Car la Révolution, avec ses fureurs et ses attentats, ses démenées, ses forfaits, ses démolitions, ses efforts pour changer subitement et comme par un coup de baguette magique tous les éléments de l'ordre social, fit faire à la nation la plus spirituelle du monde, un pas rétrograde vers la barbarie.

La Liberté ne prend pas racine dans le sang et dans les larmes ; l'épouvante n'engendre ni progrès, ni vertu ; jamais rien ne justifie le crime ; et la violence est toujours inféconde.

II

La platitude, la lâcheté, la bêtise universelle nous dégoûtent; nous appartenons à cette minorité intelligente et artistique, religieuse et honnête, qui seule a le droit de juger les hommes et les choses, car elle prend pour criterium, le Vrai, le Beau, le Bien.

Ceci posé, le lecteur comprendra avec quelle inflexibilité nous venons, ayant la vérité pour guide, combattre les préjugés, les vices, et les inepties de la multitude.

Ainsi, le vulgaire est convenu de parler de la *faiblesse du caractère* de Louis XVI; c'est là un de ces refrains politiques qui trahissent l'ignorance du peuple. Rien n'est dangereux comme de répéter, sans examen, des jugements tout faits. On risque fort de se tromper, et de se rendre complice d'une calomnie et d'un crime, en grossissant le nombre des niais qui accréditent les erreurs.

Louis XVI a été jugé si mal, même parmi les honnêtes gens qui ont horreur des forfaits républicains, que ses Œuvres que nous publions et où il est peint tout entier, seront une véritable révélation.

Louis XVI ne pouvait pas conjurer la Révolution; il a fait tout ce qui était en son pouvoir pour la prévenir. L'idée révolutionnaire était la folie de l'époque; seuls le Roi et le Clergé n'en étaient pas atteints; aussi avaient-ils presque tout le monde contre eux.

Dieu seul pouvait faire reculer l'hydre impie de la Révolution.

Ce que l'on appelle *faiblesse* chez Louis XVI, c'est sa *fermeté* à résister au torrent de perversité qui devait l'engloutir; c'est cet héroïsme d'humanité qui l'a empêché de verser le sang pour se défendre.

Faible, il n'eut pas résisté à la corruption de la cour de Louis XV; il n'eut pas sacrifié les intérêts de l'Autriche à ceux de la France et de l'humanité; il n'eut pas bravé tour à tour l'égoïsme d'en haut pour réformer les abus, et l'égoïsme d'en bas pour résister à la Révolution.

Faible, il n'eut pas donné à chaque jour, à chaque heure de sa vie, le spectacle de tous les genres de courage, — courage qui ne se démentit jamais, — car il mourut comme il avait vécu.

La résignation n'est pas de la faiblesse; c'est au contraire la dernière et la plus sublime expression de la force.

Ce reproche de faiblesse est un mensonge hypocrite des assassins et des niais; c'est un outrage à la victime. En toute occasion, Louis XVI a déployé un courage et une fermeté héroïques, qui ne furent égalés que par sa prudence et son sang-froid.

III

Louis XVI se distingue particulièrement par son abnégation. Son âme aime à se répandre. Il préfère se sacrifier lui-même et donner tout son sang, plutôt que de verser une seule goutte du sang du prochain.

Il a, dans ses écrits, la douceur de Fénelon, unie à la clarté et souvent au sublime de Bossuet.

Ce prince était à la hauteur de toutes les circonstances, car c'était un cœur excellent, une âme droite, un esprit intelligent et sage.

Il voulait résoudre les problèmes sociaux par les moyens réalisables, non par de dangereuses utopies.

Voici quelle a été la situation de Louis XVI : un homme de bons sens enfermé dans un cabanon avec des fous furieux — et qui succombe.

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

LIVRE II

MÉMOIRE DE LOUIS XVI

Pour servir

D'INSTRUCTION PARTICULIÈRE AU SIEUR DE LA PÉROUSE

Capitaine de ses vaisseaux

Commandant les frégates *la Boussole* et *l'Astrolabe*

**Observations sur le Mémoire de Louis XVI,
relatif au voyage de M. de la Pérouse**

On se fait généralement en France une fausse idée des études auxquelles a dû se livrer l'homme qui possède des connaissances exactes, étendues, complètes en géographie. Les personnes peu habituées à ne voir dans les sciences les plus utiles que la partie usuelle, pensent que celui qui, doué d'une mémoire heureuse, a retenu les positions relatives des différentes parties de la terre, et de leurs subdivisions en empires, royaumes etc., ainsi que les noms des capitales et principales villes, sait à peu près la géographie. Que s'il joint à cela l'énumération des mers, des principaux fleuves, des chaînes de montagnes, et quelques autres parties de ce qu'on nomme la géographie physique, et qui constituent les divisions naturelles du globe, alors on le croira un géographe. Cependant cet homme ne saura que ce qu'un adolescent, né dans la classe aisée, ne peut ignorer ; il ne saura que ce que la vue d'une sphère terrestre

ou d'une mappemonde, ou même la lecture d'un abrégé élémentaire ont pu lui apprendre.

La géographie générale se compose non-seulement de toutes les topographies, mais encore elle suppose dans celui qui la possède des connaissances astronomiques et physiques très-étendues ; il ne lui suffit pas en effet d'avoir une idée des phénomènes célestes et terrestres, il faut aussi qu'il ait étudié les sciences naturelles qui ont pour objet d'appliquer la cause de ces phénomènes.

Cependant, ces diverses branches de la géographie générale, qui embrassent aussi la connaissance des découvertes des navigateurs anciens et modernes, et des routes qu'ils ont parcourues, ne forment en quelque sorte que la partie matérielle de la science. Sa partie morale, moins positive à quelques égards, n'est pas moins importante ; elle se compose de l'histoire générale des peuples qui se sont succédés sur la terre, et de l'histoire particulière de chacune des nations qui l'habitent. L'étude des mœurs, des usages, de l'état des arts, des sciences, de la littérature, des productions naturelles, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce de ces peuples et des moindres peuplades ; celle des relations de tout genre, qui tendent à les rapprocher ou à les diviser : telles sont en aperçu les connaissances que le géographe doit avoir. C'est alors seulement qu'il peut prétendre à tracer des routes nouvelles à travers les déserts et les steppes, ou sur le vaste Océan ; c'est alors qu'il peut indiquer aux voyageurs, aux navigateurs avides de gloire, les découvertes qui restent à faire : car pour dire avec certitude ce qu'il faut découvrir, il doit connaître tout ce qui a été découvert. Ces connaissances étendues, approfondies, que peu d'hommes en France ont possédées, et qui ont donné tant de prix aux travaux de d'Anville ; ces connaissances, qui se lient à toutes les parties des sciences physiques et morales, Louis XVI les possédait.

Le Mémoire que l'on va lire suffirait pour prouver l'étendue et la profondeur de ces connaissances ; et quoiqu'il soit d'un intérêt moins général que les autres écrits de Louis XVI, nous avons pensé qu'il présenterait ce monarque sous un point de

On a été cependant obligé d'indiquer, pour point de relâche, des îles déjà reconnues, et où l'on est assuré que M. de la Pérouse pourra se procurer des subsistances, à l'aide des échanges dont on lui a ménagé les moyens par la quantité des marchandises en tout genre dont on lui a composé un assortiment approprié au goût des insulaires avec lesquels il aura occasion de traiter. Mais, en indiquant au commandant français des relâches déjà pratiquées, on a attention de l'y faire arriver par des routes qui n'aient pas encore été fréquentées; et dans le nombre des marchandises dont on l'a pourvu, on n'a pas négligé d'y faire entrer plusieurs de l'espèce de celles qui ne sont point encore connues aux îles où il pourra aborder, afin que les naturels du pays reconnaissent aisément que la nation qui les leur apporte, est pour eux une nation nouvelle, qui ne les avait pas encore visités.

On a employé différents éléments de calcul pour évaluer la durée des différentes traversées. Dans les routes ordinaires et les mers libres, on a supposé que les bâtiments pourraient faire, avec les vents alisés, trente lieues en vingt-quatre heures : on n'a compté que vingt-cinq lieues pour le même espace de temps, dans les parages où la prudence exige que l'on mette en panne une partie de la nuit; vingt lieues seulement, lorsque les bâtiments sont en découverte; et, dans ce dernier cas, on a toujours ajouté un certain nombre de jours pour le temps qui est perdu à reconnaître et visiter une côte. C'est d'après ces bases, qu'on a

hasardé de fixer la durée des traversées et les époques des relâches; mais tous ces calculs sont soumis aux circonstances dans lesquelles les bâtiments pourront se trouver, aux évènements de la navigation, et aux accidents qu'on ne peut prévoir.

La durée totale du voyage excédera nécessairement quatre années : il eut été impossible de remplir, dans un moindre espace de temps, tous les objets que Sa Majesté s'est proposés.

Si, comme on a droit de l'attendre du zèle et de l'habileté de commandant de l'expédition, tous les objets indiqués dans ces instructions ont été remplis, le voyage de M. de la Pérouse ne laissera plus aux navigateurs qui voudront tenter des découvertes, que le mérite de nous donner des détails plus circonstanciés sur quelques portions du globe ¹.

M. de La Pérouse, parti du port de Brest dans l'été de 1785 ², profita de diverses occasions favorables pour faire parvenir en France les journaux de son voyage. Dans les lettres écrites de

¹ Le reste de cette note est employé à faire connaître la marche qu'on a suivie dans la construction des cartes hydrographiques qui ont été remises à M. de la Pérouse, après avoir été approuvées par le roi.

² La médaille frappée à l'occasion du voyage de La Pérouse, et dont ce navigateur a dû distribuer un certain nombre pendant le cours de cette campagne, devient un monument précieux, parce qu'il peut faire reconnaître la route qu'il a suivie depuis l'époque où l'on n'a pas reçu de ses nouvelles. Cette médaille porte d'un côté l'effigie du roi; l'autre, c'est-à-dire le revers, présente l'inscription suivante entourée de deux branches de laurier réunies par un nœud de ruban. *Les frégates du roi de France, la Boussolo et l'Astrolabe, commandées par MM. de La Pérouse et de Langle, parties du port de Brest en juin 1785.* Cette médaille ayant été frappée à l'avance, on n'a pu indiquer la date précise du départ. La Pérouse n'appareilla que le 1^{er} août 1785 de la rade de Brest

Botany-Bay, il tracé la route qu'il compte suivre, et il annonce qu'il espère être rendu à l'Île-de-France, au commencement de décembre 1788.

Ces lettres, les dernières qu'on ait reçues de cet infortuné navigateur, donnaient les plus hautes espérances sur les avantages qui devaient résulter de ce voyage. Jusque-là les vœux de Louis XVI avaient été remplies, et son cœur dut être satisfait en apprenant qu'après avoir fait seize mille lieues de route, dans l'espace de trente mois, et changeant sans cesse de climats, les équipages des vaisseaux de M. de La Pérouse, en arrivant à la Nouvelle-Hollande, étaient aussi sains qu'en partant de France.

Enfin, après deux ans d'inquiétude sur le sort de ce navigateur, le gouvernement fit armer au port de Brest, deux frégates, dont le commandement fut donné à M. d'Entrecasteaux. Le principal objet de ce voyage fut de rechercher les bâtiments de M. de La Pérouse, dont le sort était ignoré depuis le 10 mars 1788, époque de leur départ de Botany-Bay, à la côte orientale de la Nouvelle-Hollande.

Un Mémoire de Louis XVI, pour servir d'instruction dans ce voyage, trace également la route que M. d'Entrecasteaux doit suivre, et les découvertes dont il peut s'occuper, sans perdre de vue l'objet principal de cette expédition.

Ce voyage a été utile à l'humanité et aux sciences, mais il n'a fourni aucun indice sur le sort de La Pérouse et de ses compagnons d'infortune. M. d'Entrecasteaux a suivi exactement la route que La Pérouse s'était proposé de suivre en partant de Botany-Bay, et il s'est assuré que ce navigateur n'a paru dans aucun des lieux visités par l'expédition envoyée à sa recherche. Le voyage de M. d'Entrecasteaux, rédigé par M. de Rossel, a été publié en 1808.

MÉMOIRE DE LOUIS XVI

(26 juin 1785)

SA MAJESTÉ ayant fait armer au port de Brest la frégate *la Boussole*, commandée par le sieur de la Pérouse, et *l'Astrolabe* par le sieur de Langle, capitaine de ses vaisseaux, pour être employées dans un voyage de découvertes, elle va faire connaître au sieur de la Pérouse, à qui elle a donné le commandement en chef de ses deux bâtiments, le service qu'il aura à remplir dans l'expédition importante dont elle lui a confié la conduite.

Les différents objets que Sa Majesté a eus en vue en ordonnant ce voyage, ont exigé que la présente instruction fut divisée en plusieurs parties, afin qu'elle pût expliquer plus clairement au sieur de la Pérouse les intentions particulières de Sa Majesté sur chacun des objets dont il devra s'occuper.

La première partie contiendra son itinéraire ou le projet de sa navigation, suivaut l'ordre des découvertes qu'il s'agit de faire ou de perfectionner; et il y

premier port, et complètera son eau et son bois dans le dernier, où il pourra se procurer également quelques rafraîchissements. Il observera cependant, à l'égard de la Praya, qu'il doit y faire le moins de séjour qu'il lui sera possible, parce que le climat y est très-malsain dans la saison où il y relâchera.

Il coupera la ligne par 29 ou 30 degrés de longitude occidentale du méridien de Paris; et si le vent le lui permettait, il tâcherait de reconnaître Pennedo de San Pedro, et d'en fixer la position.

Il reconnaîtra l'île de la Trinité, y mouillera, pourra y faire de l'eau et du bois, et y remplira un objet particulier de ses instructions.

En quittant cette île, il viendra se mettre en latitude de l'île Grande de la Roche, par les 35 degrés de longitude occidentale; il suivra les parallèles du 44 à 45 degrés, jusqu'à 50 degrés de longitude, et il abandonnera la recherche de cette île s'il ne l'a pas rencontrée quand il aura atteint ce méridien. S'il préférerait de venir l'attaquer par l'ouest, il renfermerait toujours sa recherche entre les méridiens ci-dessus fixés.

Il se portera ensuite à la latitude de la terre de la Roche, nommée par Cook *île de la Géorgia*, par 54 degrés sud. Il l'attaquera par la pointe du nord-ouest, et il en visitera particulièrement la côte méridionale, qui n'a pas été encore reconnue.

De là, il viendra rechercher la terre de Sandwich, par les 57 degrés de latitude sud: il observera que le

parallèle jusqu'à 95 degrés de longitude, pour chercher la terre et le port de Drake.

Il viendra ensuite couper le méridien de 105 degrés, par le parallèle de 38 degrés, qu'il conservera jusqu'à 115 degrés de longitude, pour tâcher de reconnaître une terre qu'on dit avoir été découverte par les Espagnols en 1714, à 38 degrés de latitude, entre le 108° et 110° méridien.

Après cette recherche, il ira se mettre en latitude de 27 degrés 5 minutes, sur le méridien de 108 degrés à l'occident, pour chercher, sur ce parallèle, l'île d'Easter, ou de Paque, située à 112 degrés 8 minutes de longitude. Il y mouillera pour remplir l'objet particulier qui lui sera prescrit dans la seconde partie de la présente instruction.

De cette île, il se reportera à la latitude de 32 degrés sur le méridien de 120 degrés à l'occident, et il se maintiendra sur le dit parallèle, jusqu'à 135 degrés de longitude, pour rechercher une terre vue par les Espagnols en 1773.

A ce point de 135 degrés de longitude et 32 de latitude, les deux frégates se sépareront. La première s'élèvera jusqu'au parallèle intermédiaire entre 16 et 17 degrés, et s'y maintiendra depuis le 135° jusqu'au 158° méridien à l'ouest de Paris, d'où elle fera route pour l'île d'Otaïti. L'intervalle de 16° au 17° degré de latitude, sur un espace de 25 degrés en longitude, n'ayant été visité par aucun des navigateurs modernes, et tout le voisinage de ces parallèles étant semé d'îles

Il est à présumer que les deux bâtiments pourront y être rendus dans les derniers jours d'avril.

Cette île sera le second rendez-vous des bâtiments du roi en cas de séparation. Ces deux frégates mouilleront, en premier lieu dans la baie d'Oheitepeha, située à la pointe nord-est de la partie de l'île nommée *Tiar-raboo* ou *O-Taïti-Ete*, laquelle se trouve au vent de la baie de Matavai, située à la pointe du nord ou Pointe Vénus, elles relâcheront ensuite à cette dernière, afin de se procurer, par ces deux différentes relâches, plus de facilités pour obtenir les rafraîchissements dont elles auront besoin.

Le sieur de La Pérouse quittera Otaïti, après un mois de séjour. Il pourra visiter, en passant les îles de Huaheine, Ulietea, Otaha, Bolabola, et autres îles de la Société, pour s'y procurer des suppléments de vivres, pourvoir ces îles des ouvrages d'Europe qui sont utiles à leurs habitants, et y semer des graines, y planter des arbres, légumes etc., qui pourraient par la suite présenter de nouvelles ressources aux navigateurs européens qui traverseraient cet océan.

En quittant les îles de la Société, il fera route dans le nord-ouest, pour se mettre en latitude de l'île de Saint-Bernard de Quiros, vers 41 degrés. Il ne poussera la recherche de cette île que du 158° au 162° méridien ; et, de la latitude de 11 degrés, il s'élèvera par le nord-ouest jusqu'au 5° parallèle sud, et au méridien de 166 à 167 degrés ; il prendra alors sa route dans le sud-ouest, pour traverser, dans cette

direction, la partie de mer située au nord de l'archipel des îles des Amis, où il est vraisemblable qu'il rencontrera, d'après les rapports des Naturels de ces îles, un grand nombre d'autres terres qui n'ont point encore été visitées par les Européens, et qui doivent être habitées. Il serait à désirer qu'il put retrouver l'île de la Belle-Nation de Quiros, qu'il doit chercher entre le parallèle de 11 degrés et celui de 11 ,/ depuis le 169° degré de longitude jusqu'au 171° et successivement les îles des Navigateurs de Bougainville, d'où il passerait aux îles des Amis, pour s'y procurer des rafraîchissements.

En quittant les îles des Amis, il viendra se mettre par la latitude de l'île des Pins, située à la pointe du sud-est de la nouvelle Calédonie; et, après l'avoir reconnue, il longera la côte occidentale qui n'a point encore été visitée, et il s'assurera si cette terre n'est qu'une seule île, ou si elle est formée de plusieurs.

Si, après avoir reconnu la côte de la nouvelle Calédonie, il peut gagner les îles de la Reine-Charlotte, il tâchera de reconnaître l'île de Sainte-Croix de Mendana, et d'en déterminer l'étendue vers le sud.

Mais si le vent se refuse à cette route, il ira attérir sur les îles de la Délivrance, à la pointe de l'est de la terre des Arsacides, découverte en 1769 par Surville; il en prolongera la côte méridionale, que ce navigateur ni aucun autre n'a reconnue, et il s'assurera si, comme il est probable, ces terres ne forment pas un groupe d'îles qu'il tâchera de détailler. Il est

à présumer qu'elles sont peuplées à la côte du sud, comme on sait qu'elles le sont à celle du nord ; peut-être pourra-t-il s'y procurer quelques rafraîchissements.

Il tâchera pareillement de reconnaître une île située au nord-ouest de la terre des Arsacides, dont la côte Orientale a été vue en 1768 par M. de Bougainville ; mais il ne se livrera à cette recherche qu'autant qu'il jugera pouvoir sans peine gagner ensuite le cap de la Délivrance, à la pointe sud-est de la Louisiade ; et, avant de parvenir à ce cap, il reconnaîtra, s'il le peut, la côte orientale de cette terre.

Du cap de la Délivrance, il fera route pour passer le détroit de l'Endeavour ; il tâchera de s'assurer, dans ce passage, si les terres de la Louisiane sont contiguës avec celles de la Nouvelle-Guinée, et il reconnaîtra toute cette partie de côte, depuis le cap de la Délivrance jusqu'à l'île Saint-Barthélemi, à l'est-nord-est du cap Walsh, sur laquelle on n'a jusqu'à présent que des connaissances très-imparfaites.

Il serait fort à désirer qu'il pût visiter le golfe de la Carpentarie ; mais il doit observer que la mousson du nord-ouest, au sud de la ligne, commence vers le 15 de novembre, et que les limites de cette mousson ne sont pas tellement fixées, qu'elles ne puissent quelquefois s'étendre au delà du 10° degrés de latitude méridionale. Il est donc important qu'il apporte la plus grande diligence dans cette partie de ses reconnaissances, et qu'il ait attention de combiner sa route et

sa vitesse, de manière à avoir dépassé le méridien de la pointe du sud-ouest de l'île de Timor, avant le 20 de novembre.

Si, contre toute apparence, il ne lui avait pas été possible de se procurer des rafraîchissements, de l'eau et du bois, sur les terres qu'il aura visitées depuis son départ des îles des Amis, d'où l'on a supposé qu'il partirait vers le 15 de juillet, il relâcherait à l'île du Prince, à l'entrée du détroit de la Sonde, près la pointe occidentale de l'île de Java.

En quittant l'île du Prince, ou, s'il n'a pas été forcé d'y relâcher, en quittant le Canal au nord de la Nouvelle-Hollande, il dirigera sa route pour venir reconnaître la côte occidentale de cette terre, et il commencera cette reconnaissance aussi haut vers l'équateur que les vents pourront le lui permettre. Il parcourra la côte occidentale, et visitera plus particulièrement la côte méridionale, dont la plus grande partie n'a jamais été reconnue, et il viendra aboutir à la terre méridionale de Van-Diemen, à la baie de l'Adventure, ou à celle de Frédéric-Henri; de là, il se rendra au détroit de Cook, et relâchera au canal de la Reine-Charlotte, situé dans ce détroit, entre les deux îles qui forment la Nouvelle-Zélande. Ce port sera le troisième rendez-vous des frégates, en cas de séparation; il y réparera ses bâtiments, et s'y pourvoira de rafraîchissements, d'eau et de bois.

On présume qu'il pourra appareiller de ce port dans les premiers jours du mois de mars 1787.

mations qu'il aura prises, il juge que la navigation vers le nord serait trop pénible avant cette époque.

De quelque durée que soit son séjour, en quittant ce port, il dirigera sa route pour passer par le détroit qui sépare l'île de Formose de la côte de la Chine, ou entre cette île et celles qui en sont à l'est.

Il visitera avec prudence la côte occidentale de Corée et le golfe de Hoan-Hay, sans s'y engager trop avant, et en se ménageant toujours la faculté de pouvoir doubler facilement, avec les vents de sud-ouest ou de sud, la côte méridionale de Corée.

Il reconnaîtra ensuite la côte orientale de cette presqu'île, celle de la Tartarie, où se fait une pêche de perles, et celle du Japon à l'opposé. Toutes ces côtes sont absolument inconnues aux Européens.

Il passera le détroit de Tessoy, et visitera les terres désignées sous le nom de Jesso, et celle que les Hollandais ont nommée Terre-des-États, et les Russes, Ile-de-Nadezda, sur lesquelles on n'a encore que des notions confuses, d'après quelques relations anciennes que la Compagnie Hollandaise des Indes Orientales a laissé transpirer, mais dont l'exactitude n'a pas été vérifiée.

Il achèvera de reconnaître celles des îles Kuriles qu'il n'aurait pas pu visiter dans le mois de novembre précédent, en venant d'Avatscha à Macao. Il débouquera entre quelques-unes de ces îles, aussi près qu'il pourra de la pointe méridionale du Kamtschatka; et il mouillera dans le port d'Avatscha, septième rendez-vous en cas de séparation.

Après s'y être réparé et approvisionné, il reprendra la mer dans les premiers jours d'août.

Il viendra se mettre par la latitude de 37 degrés $\frac{1}{2}$, nord sur le méridien de 180 degrés.

Il fera route à l'ouest, pour rechercher une terre ou île qu'on dit avoir été découverte en 1610 par les Espagnols; il poussera cette recherche jusqu'au 165° degré de longitude orientale. Il se dirigera en suite dans le sud-ouest et sud-sud-ouest, pour reconnaître les îles éparses situées sur cette direction, au nord-est des îles des Larrons, ou îles Mariannes.

Il pourra relâcher à l'île Tinian; mais il combinera la durée de son séjour et sa route ultérieure, avec la mousson du nord-est, qui ne commence qu'en octobre au nord de la ligne; de manière qu'en quittant l'île de Tinian, il puisse longer et reconnaître les Nouvelles-Carolines, situées dans le sud-ouest de l'île de Guaham, l'une des Mariannes, et dans l'est de celle de Mindanao, l'une des Philippines. Il poussera cette reconnaissance jusqu'aux îles de Saint-André.

Il relâchera ensuite à l'île de Mindanao, dans le port situé à la côte méridionale de l'île, derrière celle de Sirangam.

Après une station de quinze jours, employée à s'y approvisionner de rafraîchissements, il fera route pour les îles Moluques, et pourra mouiller à Ternate, pour s'y procurer un supplément de provisions.

Comme la mousson du nord-ouest, qui règne alors au sud de la ligne, ne permettrait pas de venir passer

de continuer leur navigation, et ce port serait le neuvième rendez-vous des bâtiments en cas de séparation.

Quelque parti qu'il ait pris à cet égard, il tâchera de reconnaître, en revenant en Europe, les îles de Goughs, d'Alvarez, de Tristan d'Acunba, de Saxemburg et dos Picos, et s'il les rencontre, il en fixera les positions, qui sont encore incertaines.

Il fera son retour au port de Brest, où il est probable qu'il pourra être rendu en juillet ou en août 1789.

Quoique la route du sieur de La Pérouse soit tracée par la présente Instruction, et que les époques de ses relâches et la durée de ses séjours y aient été indiquées, Sa Majesté n'a point entendu qu'il dût s'assujétir invariablement à ce plan. Tous les calculs présentés ici par aperçu doivent être soumis aux circonstances de sa navigation, à l'état de ses équipages, de ses vivres et de ses bâtiments, ainsi qu'aux évènements de sa campagne et aux accidents qu'il n'est pas possible de prévoir. Toutes ces causes pourront apporter plus ou moins de changement au plan de ses opérations; et l'objet de la présente Instruction est seulement de faire connaître au sieur de La Pérouse les découvertes qui restent à faire ou à perfectionner dans les différentes parties du globe, et la route qu'il paraît convenable de suivre pour se livrer avec ordre à ces recherches, en combinant ses différentes traversées et les époques de ses relâches, avec les saisons et les vents régnants ou périodiques dans chaque parage. Sa Majesté, s'en rapportant donc à l'expérience

et à la sagesse du sieur de La Pérouse, l'autorise à faire les changements qui lui paraîtraient nécessaires dans les cas qui n'ont pas été prévus, en se rapprochant toutefois, autant qu'il lui sera possible, du plan qui lui est tracé, et en se conformant, au surplus, à ce qui lui sera prescrit dans les autres parties de la présente Instruction.

SECONDE PARTIE

Objets relatifs à la Politique et au Commerce

Sa Majesté a tracé au sieur de La Pérouse dans la première partie de cette Instruction, la route qu'il doit suivre dans la reconnaissance qu'il a à faire dans la plus grande partie du globe terrestre : elle va lui faire connaître, dans celle-ci, les objets relatifs à la politique et au commerce, qui doivent occuper particulièrement son attention dans ses différentes relâches, afin que l'expédition que Sa Majesté a ordonnée, en contribuant à perfectionner la géographie et à étendre la navigation, puisse également remplir, sous d'autres rapports, les vues qu'elle s'est proposées pour l'intérêt de la couronne et l'utilité de ses sujets.

1° Les séjours que le sieur de La Pérouse doit faire à Madère et à S.-Jago, seront trop courts pour qu'il puisse prendre une connaissance exacte de l'état de ces

5° Les îles du grand Océan équatorial offriront peu d'observations à faire relativement à la politique et au commerce. Leur éloignement semble devoir ôter toute idée aux nations de l'Europe d'y former des établissements, et l'Espagne seule pourrait avoir quelque intérêt à occuper des îles qui, se trouvant situées à peu près à distance égale de ses possessions d'Amérique et d'Asie, présenteraient des points de relâche et de rafraîchissement à ses vaisseaux de commerce qui traversent le grand Océan. Quoiqu'il en soit, le sieur de La Pérouse s'attachera principalement à étudier le climat et les productions en tous genres des différentes îles de cet Océan où il aura abordé, à connaître les mœurs et les usages des Naturels du pays, leur culte; la forme de leur gouvernement, leur manière de faire la guerre, leurs armes, leurs bâtiments de mer; le caractère distinctif de chaque peuplade, ce qu'elles peuvent avoir de commun avec d'autres nations sauvages et avec les peuples civilisés, et principalement ce que chacune offre de particulier.

Dans celle de ces îles où les Européens ont déjà abordé, il tâchera de savoir si les Naturels du pays ont distingué les différentes nations qui les ont visitées, et il cherchera à démêler quelle opinion ils peuvent avoir de chacune d'elles en particulier. Il examinera quels usages ils ont fait des diverses marchandises, des métaux, des outils, des étoffes et des autres objets que les Européens leur ont portés. Il s'informerera si les bestiaux et les autres animaux et oiseaux vivants

que le capitaine Cook a déposés sur quelques-unes de ces îles, y ont multiplié ; quelles graines , quels légumes d'Europe y ont le mieux réussi , quelle méthode les insulaires ont pratiquée pour les cultiver, et à quel usage ils en emploient le produit. Partout enfin il vérifiera ce qui a été rapporté par les navigateurs qui ont publié des relations de ces îles , et il s'attachera principalement à reconnaître ce qui a pu échapper aux recherches de ses prédécesseurs.

Dans sa relâche à l'île d'Easter ou de Pâque , il s'assurera si l'espèce humaine s'y détruit, comme on a lieu de le présumer d'après les observations et le sentiment du capitaine Cook.

En passant à l'île de Huaheine, il cherchera à connaître Omaï, cet insulaire que le navigateur anglais y a établi dans son troisième voyage ; il saura de lui quel traitement il a éprouvé de ses compatriotes après le départ des Anglais ; et quel usage il a fait lui-même, pour l'utilité, le bien-être et l'amélioration de son pays, des lumières et des connaissances qu'il a dû acquérir pendant son séjour en Europe.

6° Si, dans la visite et la reconnaissance qu'il fera des îles du grand Océan équatorial, et des côtes des continents, il rencontrerait à la mer quelque vaisseau appartenant à une autre puissance, il agirait vis-à-vis du commandant de ce bâtiment, avec toute la politesse et la prévenance établies et convenues entre les nations policées et amies ; et, s'il en rencontrerait dans quelque port appartenant à un peuple considéré comme sau-

vage, il se concerterait avec le capitaine du vaisseau étranger, pour prévenir sûrement toute dispute, toute altercation entre les équipages des deux nations, qui pourraient se trouver ensemble à terre, et pour se prêter un mutuel secours dans le cas où l'un ou l'autre serait attaqué par les insulaires ou les sauvages.

7° Dans la visite qu'il fera de la Nouvelle-Calédonie, des îles de la Reine-Charlotte, des terres des Arsacides et de celle de la Louisiade, il examinera soigneusement les productions de ces contrées, qui étant situées sous la zone torride, et par les mêmes latitudes que le Pérou, peuvent ouvrir un nouveau champ aux spéculations du commerce; et sans s'arrêter aux rapports sans doute exagérés que les anciens navigateurs espagnols ont faits de la fertilité et de la richesse de quelques-unes des îles qu'ils ont découvertes dans cette partie du monde, il observera seulement que des rapprochements fondés sur des combinaisons géographiques, et sur les connaissances que les voyages modernes ont procurées, donnent lieu de penser que les terres découvertes, d'une part, en 1768 par Bougainville, et de l'autre, en 1769 par Surville, peuvent être les îles découvertes en 1567 par Mendana, et connues depuis sous le nom d'îles Salomon; que l'opinion, vraie ou fausse, qu'on a eue de leurs richesses leur a fait donner dans des temps postérieurs.

Il examinera, avec la même attention, les côtes septentrionales et occidentales de la Nouvelle-Hollande,

établissement, non plus qu'au port de Bucarelli, situé à environ deux degrés moins au nord: autant qu'il est possible d'en juger par les relations de ces pays qui sont parvenues en France, la possession active de l'Espagne ne s'étend pas au-dessus des ports de San-Diégo et de Monterey, où elle a fait élever de petits forts, gardés par des détachements qu'on y fait passer de la Californie et du Nouveau-Mexique.

Le sieur de La Pérouse tâchera de connaître l'état, la force, l'objet de ces établissements, et de s'assurer si ce sont les seuls que l'Espagne ait formés sur cette côte. Il examinera pareillement à quelle latitude on peut commencer à se procurer des pelleteries ; quelle quantité les Américains peuvent en fournir ; quelles marchandises, quels objets seraient les plus convenables pour la traite des fourrures ; quelle facilité on pourrait trouver pour se procurer un établissement sur cette côte, dans le cas où ce nouveau commerce présenterait assez d'avantage aux négociants français pour les engager à s'y livrer, sous l'espoir de reverser les pelleteries sur la Chine, où l'on est assuré qu'elles ont un débit facile.

Il cherchera pareillement à connaître quelles espèces de peaux on peut y traiter, et si celles de loutre, qui ont le plus de valeur en Asie, où elles sont très-recherchées, sont les plus communes en Amérique. Il aura soin de rapporter en France des échantillons de toutes les différentes fourrures qu'il aura pu se procurer ; et comme il aura occasion, dans la suite de

son voyage, de relâcher en Chine, et peut-être de toucher au Japon, il s'assurera quelle espèce de peau a, dans ces deux empires, un débit plus facile, plus sûr et plus lucratif, et quel bénéfice la France pourrait se promettre de cette nouvelle branche de commerce. Enfin, il tâchera, pendant son séjour sur les côtes de l'Amérique, de découvrir si les établissements de la baie d'Hudson, les forts ou comptoirs de l'intérieur, ou quelque province des Etats-Unis, ont ouvert, par l'entremise des sauvages errants, quelque communication, quelques relations de commerce et d'échange avec les peuples de la côte de l'ouest.

1° Il est probable qu'en visitant les îles Aleutiennes, et les autres groupes situés au sud du grand bassin du nord, il rencontrera quelques établissements ou factoreries russes. Il cherchera à connaître leur constitution, leur force, leur objet ; quelle est la navigation des Russes dans ces mers, quels bâtiments, quels hommes ils y emploient, jusqu'où ils étendent leur commerce ; s'il y a quelques-unes de ces îles qui reconnaissent la domination de la Russie, ou si toutes sont indépendantes ; enfin, si les Russes ne se sont pas portés, de proche en proche, jusque sur le continent de l'Amérique.

Il profitera de son séjour dans le port d'Avatscha, pour étendre les connaissances à acquérir à cet égard, et s'en procurer, en même temps, s'il est possible, sur les îles Kuriles, sur les terres de Jesso, et sur l'empire du Japon.

11° Il fera la reconnaissance des îles Kuriles et des terres de Jesso avec prudence et circonspection, tant pour ce qui concerne sa navigation dans une mer qui n'est point connue des Européens, et qui passe pour être orageuse, que dans les relations qu'il pourra avoir avec les habitants de ces îles et des terres, dont le caractère et les mœurs doivent se rapprocher de ceux des Japonais, qui pourraient en avoir soumis une et avoir communication avec les autres.

Il verra, par les notes géographiques et historiques, jointes à la présente Instruction, que la Russie n'étend sa domination que sur quelques-unes des îles Kuriles les plus voisines du Kamtschatka, et il examinera si, dans le nombre des îles méridionales et indépendantes, il ne s'en trouverait pas quelque'une sur laquelle, dans la supposition d'un commerce de pelleteries à ouvrir pour la France, il serait possible de former un établissement ou comptoir qui pût être mis à l'abri de toute insulte de la part des insulaires.

12° A l'égard du Japon, il tâchera d'en reconnaître et visiter la côte du nord-est et la côte orientale, et d'aborder à quelqu'un de ses ports, pour s'assurer si son gouvernement oppose en effet des obstacles invincibles à tout établissement, à toute opération de commerce ou d'échange de la part des Européens, et si, par l'appât des pelleteries, qui sont pour les Japonais un objet d'utilité et de luxe, on ne pourrait pas engager les ports de la côte de l'est et du nord-est à admettre les bâtiments qui leur en apporteraient. et à

donner en échange les thés, les soies, et autres productions de leur sol et les ouvrages de leurs manufactures : peut-être les lois prohibitives de cet empire, que toutes les relations de ce pays annoncent comme si sévères, ne sont-elles pas observées à la côte du nord-est et de l'est avec la même rigueur qu'à Nangasaki et à la côte du sud, lieux trop voisins de la partie capitale pour y espérer aucun relâchement.

13° Lorsque le sieur de La Pérouse sera rendu à Macao, il prendra les mesures nécessaires pour obtenir la facilité d'hiverner à Canton. Il s'adressera, à cet effet, au sieur Vieillard, consul de Sa Majesté à la Chine, et il le chargera de faire auprès du gouvernement chinois les démarches convenables pour y parvenir. Il profitera du séjour qu'il doit faire dans ce port, pour s'informer exactement et en détail, de l'état actuel du commerce des nations européennes à Canton, et il examinera cet objet important sous tous les rapports qu'il peut être intéressant de connaître.

Il prendra toutes les informations qui pourront lui être utiles pour sa navigation ultérieure dans les mers au nord de la Chine, sur les côtes de la Corée et de la Tartarie orientale, et sur toutes les terres ou îles qui lui resteront à visiter dans cette partie. Il ne négligera pas de se procurer, s'il est possible, un interprète chinois et japonais, et un interprète russe pour sa seconde relâche à Avatscha. Il traitera avec eux pour le temps qu'il devra les garder au service du vais-

seau ; et, à son retour, il les déposera à Mindanao ou aux Moluques.

14° Il doit être prévenu que les forbans japonais sont quelquefois très-nombreux dans la mer comprise entre le Japon, la Corée et la Tartarie. La faiblesse de leurs bâtimens n'exige d'autre précaution de sa part, que d'être sur ses gardes pendant la nuit, pour éviter une surprise de la leur : mais il ne serait pas inutile qu'il tâchât d'en joindre quelqu'un, et qu'il l'engageât, par des présents et par la promesse d'une récompense, à piloter les bâtimens de Sa Majesté, dans la visite du Jesso, dont on croit qu'une partie est sous la domination du Japon ; dans le passage du détroit de Tessoy, que les Japonais doivent connaître, et dans la reconnaissance de celles des îles Kuriles qu'ils sont à portée de fréquenter. Ce même pilote pourrait lui être également utile pour visiter quelque port de la côte occidentale du Japon, dans le cas où les circonstances ne lui auraient permis d'aborder à aucun point de la côte de l'est ou du nord-est. Mais quelque usage que le sieur de La Pérouse puisse faire du dit pilote, il ne se livrera à ses conseils et à ses indications qu'avec la plus grande réserve. Il convient aussi qu'il engage, s'il le peut des pêcheurs des îles Kuriles à lui servir de pratique pour celles de ces îles qui avoisinent le Kamtschatka.

Le sieur de La Pérouse tâchera ainsi de compléter, en remontant au nord, la reconnaissance des îles qu'il n'aurait pu reconnaître en venant d'Avatscha à Macao,

et de suppléer, sur la côte occidentale du Japon, à ce qu'il n'aurait pu exécuter sur la côte de l'est et du nord-est.

La reconnaissance des côtes de la Corée et de la Tartarie chinoise doit être faite avec beaucoup de prudence et de circonspection. Le sieur de La Pérouse est instruit que le gouvernement de la Chine est très-ombrageux : il doit, en conséquence, éviter d'arborer son pavillon et de se faire connaître sur les côtes, et ne se permettre aucune opération qui puisse exciter l'inquiétude de ce gouvernement, parce qu'il serait à craindre qu'il n'en fit ressentir les effets aux navires français qui viennent commercer à Canton.

15° Dans la recherche et la visite que le sieur de La Pérouse fera des îles Carolines, qui ne sont presque connues que de nom de la plupart des nations d'Europe, il tâchera de savoir si les Espagnols, ainsi qu'ils l'ont souvent projeté, y ont formé quelque établissement.

Il fera connaître les productions de ces îles et de toutes celles qu'il aura pu découvrir au nord-est et à l'ouest-sud-ouest des îles Mariannes ou îles des Larrons.

16° Dans la relâche qu'il fera à Tinian, l'une des Mariannes, il se procurera des informations sur les établissements, les forces et le commerce des Espagnols dans cet archipel et aux environs.

Il fera les mêmes recherches à Mindanao pour connaître autant qu'il le pourra l'état politique militaire et commercial de cette nation dans les îles Philippines.

17° Pendant le séjour qu'il fera aux Moluques, il ne négligera aucune des informations qu'il pourra se procurer sur la situation et le commerce des Hollandais dans ces îles. Il s'attachera particulièrement à connaître les avantages qui doivent résulter pour le commerce de l'Angleterre, de la liberté que cette puissance a obtenue, par son dernier traité de paix avec la Hollande, de naviguer et de trafiquer dans toute l'étendue des mers d'Asie ; et il tâchera de savoir quel usage l'Angleterre a fait de cette liberté, et si elle est déjà parvenue à s'ouvrir par cette voie quelque nouvelle branche de commerce dans cette partie du monde.

18° Si le sieur de La Pérouse relâche au cap de Bonne-Espérance, il prendra des informations précises sur la situation actuelle de cette colonie, sur les forces que la Hollande ou la compagnie Hollandaise des Indes orientales y entretient depuis la paix, et sur l'état des fortifications anciennes et nouvelles qui défendent la ville et protègent le mouillage.

19° En général, dans toutes les îles, et dans tous les ports des continents, occupés et fréquentés par les Européens, où il abordera, il fera avec prudence, et autant que les circonstances et la durée de ses séjours le lui permettront, toutes les démarches, toutes les recherches qui pourront le mettre en état de faire connaître avec quelque détail la nature et l'étendue du commerce de chaque nation, les forces de terre et de mer que chacune y entretient, les relations d'intérêt ou d'amitié qui peuvent exister entre chacune

d'elles, et les chefs et naturels des pays où elles ont des établissements, et généralement tout ce qui peut intéresser la politique et le commerce.

La TROISIÈME PARTIE, ainsi qu'on a pu le remarquer dans la division adoptée pour cette Instruction, a pour objet *l'astronomie, la géographie, la navigation, la physique, et les différentes branches de l'histoire naturelle*; mais, plusieurs détails de cette partie n'étant pas à la portée des lecteurs, on n'a pas cru devoir la placer ici.

QUATRIÈME PARTIE

De la conduite à tenir avec les Naturels des pays où les deux frégates pourront aborder.

Les relations de tous les voyageurs qui ont précédé le sieur de La Pérouse dans les mers qu'il doit parcourir, lui ont fait d'avance connaître le caractère et les mœurs d'une partie des différents peuples avec lesquels il pourra avoir à traiter, tant aux îles du grand Océan, que sur les côtes du nord-ouest de l'Amérique.

Sa Majesté ne doute pas que nourri de cette lecture, il ne s'attache à imiter la bonne conduite de quelques-

Il ne permettra pas qu'aucune personne de l'état-major ou de l'équipage couche à terre pour autre raison que celle du service; et ceux que leurs fonctions obligeront d'y rester, se retireront avant la nuit dans les tentes dressées à terre pour servir d'observatoire et de magasin. Il y placera un corps-de-garde, où devra toujours coucher un officier pour maintenir le bon ordre parmi les matelots et soldats affectés à ce service, et prévenir, par une surveillance active et continue, toute attaque ou entreprise de la part des sauvages.

Il aura soin de faire mouiller les frégates de Sa Majesté à portée de protéger l'établissement, et il donnera ses ordres à l'officier qui y sera de garde, pour les signaux que celui-ci aura à faire en cas d'alarme.

Dès que ces dispositions seront faites, il s'occupera des moyens de pourvoir à la subsistance de ses équipages et aux autres besoins des bâtiments; et après avoir fait un choix dans le nombre des marchandises, outils et ouvrages en tout genre, dont les deux frégates sont approvisionnées, il en formera un magasin à terre sous la protection du corps de garde : mais comme il est instruit qu'en général les insulaires du grand Océan ont un penchant irrésistible au vol, il aura soin, pour ne pas les tenter par la vue d'un trop grand nombre d'objets rassemblés dans un même lieu, de ne faire transporter chaque jour à terre que les objets qui pourront être employés en échange dans le cours de la journée.

Il réglera la valeur de ces échanges, et il ne permettra pas qu'on excède jamais la taxe qu'il aura fixée pour chaque objet de traite, dans la crainte qu'en accordant dans le début un prix trop haut pour les denrées qu'il voudrait se procurer, les naturels ne s'en prévalussent pour n'en plus vendre dans la suite à une moindre valeur.

Il n'établira qu'un seul magasin pour les deux frégates; et pour y maintenir le bon ordre et prévenir tous les abus, il chargera spécialement un officier de traiter avec les sauvages, et il désignera les officiers mariniers ou autres personnes qui devront faire sous ses ordres le service du magasin. Aucun officier ou autre personne des états-majors ou des équipages ne pourra, sous quelque prétexte que ce soit, faire aucune espèce d'échange, à moins que le sieur de La Pérouse ne lui en ait donné la permission expresse et n'ait réglé le taux de l'échange.

Si quelqu'un des gens de l'équipage dérobaît, pour le porter à terre, quelque effet appartenant aux bâtimens, ou quelque marchandise destinée pour les échanges, le sieur de La Pérouse le ferait punir suivant la rigueur des ordonnances; et il punirait plus sévèrement encore ceux qui, étant de service au magasin, auraient abusé de sa confiance, et détourné des effets pour en traiter en fraude.

Il prescrira à tous les gens des équipages de vivre en bonne intelligence avec les Naturels, de chercher à se concilier leur amitié par les bons procédés et les

égards ; et il leur défendra, sous les peines les plus rigoureuses, de jamais employer la force pour enlever aux habitants ce que ceux-ci refuseraient de céder volontairement.

Le sieur de La Pérouse, dans toutes les occasions, en usera avec beaucoup de douceur et d'humanité envers les différents peuples qu'il visitera dans le cours de son voyage.

Il s'occupera, avec zèle et intérêt, de tous les moyens qui peuvent améliorer leur condition, en procurant à leur pays les légumes, les fruits et les arbres utiles d'Europe ; en leur enseignant la manière de les semer et de les cultiver ; en leur faisant connaître l'usage qu'ils doivent faire de ces présents, dont l'objet est de multiplier sur le sol les productions nécessaires à des peuples qui tirent presque toute leur nourriture de la terre.

Si des circonstances impérieuses, qu'il est de la prudence de prévoir dans une longue expédition, obligeaient jamais le sieur de La Pérouse à faire usage de la supériorité de ses armes sur celles des peuples sauvages, pour se procurer, malgré leur opposition, les objets nécessaires à la vie, tels que subsistances, du bois, de l'eau, il n'userait de la force qu'avec la plus grande modération, et punirait avec une extrême rigueur, ceux de ses gens qui auraient outrepassé ses ordres. Dans tous les autres cas, s'il ne peut obtenir l'amitié des Sauvages par les bons traitemens, il cherchera à les contenir par la crainte

et les menaces ; mais il ne recourra aux armes qu'à la dernière extrémité, seulement pour sa défense, et dans les occasions où tout ménagement compromettrait décidément la sûreté des bâtimens ou la vie des Français, dont la conservation lui est confiée.

Sa Majesté regarderait comme un des succès les plus heureux de l'expédition, qu'elle pût être terminée sans qu'il en eût coûté la vie à un seul homme.

La cinquième partie, qui a pour objet *les précautions à prendre pour conserver la santé des équipages*, est rédigée dans le même esprit ; mais comme elle ne renferme que des notions générales applicables à tous les voyages de long cours, on n'a pas cru utile de la placer ici. Cette dernière partie est terminée par une observation qui se rapporte à l'ensemble et au but du voyage ; la voici :

Sa Majesté ne pouvait donner au sieur de La Pérouse une marque plus distinguée de la confiance qu'elle a dans son zèle, sa capacité et sa prudence, qu'en le chargeant d'une des entreprises les plus étendues qui aient jamais été exécutées. Quelques-uns des navigateurs qui l'ont précédé dans la carrière des découvertes, lui ont laissé de grandes leçons et de grands exemples ; mais Sa Majesté est persuadée qu'aussi ambitieux de gloire, aussi zélé pour l'accroissement des connaissances humaines, aussi persévérant que ses modèles, il méritera un jour d'en servir lui-même à ceux qui, poussés par le même courage, voudront prétendre à la même célébrité.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME

LETRE DE M. BERRYER

Introduction	I
------------------------	---

HISTOIRE DE LOUIS XVI

Chapitre I — Le Dauphin	1
— II — Le Roi	17
— III — Le Roi dit Constitutionnel	76
— IV — Le 10 août 1792	129
— V — Le Temple	143
— VI — Le Martyr	159

OEUVRES DE LOUIS XVI

LIVRE PREMIER

Réflexions sur mes Entretiens avec M. le duc de Vauguyon

I ^e Entretien — Plan de mon éducation	191
II ^e — Sur la loi naturelle	192
III ^e — Sur la piété	194
IV ^e — Sur la piété	195
V ^e — Sur la dévotion	196
VI ^e — De la bonté ou de la bienfaisance	196
Suite du VI ^e Entretien	197
VII ^e Entretien — Sur la bienfaisance	204
VIII ^e — Sur la justice. — Principes fondamentaux de la justice	211

IX ^e	Entretien — Avantages et caractères de la justice . . .	213
X ^e	— Différence de la justice des particuliers d'avec celle des rois	215
XI ^e	— Abus que les Princes peuvent faire de leur zèle pour la justice. — Fautes qu'ils peuvent commettre dans son ad- ministration	230
XII ^e	— Détail des obligations que la justice im- pose aux rois; définition des lois fon- damentales; droits essentiels à l'hom- me que le gouvernement doit protéger et conserver	240
XIII ^e	— Des formes nécessaires au gouverne- ment pour assurer à chacun ses droits.	247
XIV ^e	— De la fermeté; motifs de la fermeté . . .	263
XV ^e	— Caractère de la fermeté	267
XVI ^e	— Fondement de la fermeté	276
XVII ^e	— Abus de la fermeté	278
XVIII ^e	— Moyens d'acquiescer la fermeté	280
XIX ^e	— De la connaissance des hommes; néces- sité de les connaître	282
XX ^e	— Quels sont les hommes qu'il importe le plus de connaître et d'employer? . . .	284
XXI ^e	— Quelles sont les qualités qu'il importe le plus de connaître dans les hommes? . . .	287
XXII ^e	— Qu'il faut connaître le génie des diffé- rents peuples, des cours étrangères; mais encore plus particulièrement le génie des peuples de sa propre nation.	291
XXIII ^e	— Qu'il faut connaître le génie de son siè- cle	299
XXIV ^e	— Qu'il faut connaître les hommes et les étudier	301
XXV ^e	— On peut s'appliquer à la connaissance des hommes, sans faire de jugements téméraires	303
XXVI ^e	— Moyens de connaître les hommes . . .	309
XXVII ^e	— Quels sont les talents de l'esprit qu'il importe le plus de connaître et de re- chercher dans les hommes	318
XXVIII ^e	— Quels sont les moyens de discerner et d'apprécier les talents des hommes.	323
XXIX ^e	— Les sollicitations; l'application, la pré- vention, la défiance excessive de soi-	

